Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501489-20260331-2026_022-DE

022-31.03.2026

COMMUNE DE LANRIGAN
(Ille et Vilaine)
Extrait du registre des délibérations

Séance du 31 mars 2026

Convocation affichée et envoyée : le 24 mars 2026

L'an **deux mil vingt-six, le trente-et-un mars,** à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LANRIGAN, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien DELABROISE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs DELABROISE Sébastien, LEMUR Karine, ARNAL Bruno, COUVERT Magali, BLANCHARD Aurélie, LEPRIZE Christophe, COTARD Irina, RAVET Raymond, FOUCOUT Viviane, GENU Thierry

Absents excusés : M. SIRET Philippe

Secrétaire de séance : M. Christophe LEPRIZE

022-31.03.2026 Acquisition terrain à bâtir

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que les propriétaires des parcelles A219 et A220, souhaitent les remettre en vente.

Après avoir débattu, le conseil municipal, souhaite faire une proposition d'acquisition qui inclurait les parcelles suivantes : A219, A220, A125 et A127.

Le tarif proposé est le suivant :

Zones et Parcelles	Surfaces	Prix au m²	Total
A220 (1AUe)	3 475 m²	15 €	52 125 €
A219 (1AUe)	1 400 m²	15 €	21 000 €
A220 (A)	2 435 m²	0,75 €	1 826,25 €
A125 (N)	3 355 m²	0,75 €	2 516,25 €
A127 (N)	6 460 m²	0,75 €	4 845 €
Total			**82 312,50 €**

Soit une proposition pour un montant total de **82 312,50 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à présenter cette proposition aux propriétaires, et à signer tous documents y référent.

VOTE : Unanimité (10 pour ; 0 contre)

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance
LEPRIZE Christophe

Le Maire
DELABROISE Sébastien